

La Société Civile du Chablais a besoin de vous : rejoignez-la !

La Société Civile du Chablais est un organe consultatif et apolitique porté par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC) à la demande de la Région Rhône-Alpes, dans le cadre de la loi LOADDT ¹ de juin 1999. Elle est associée aux différents projets menés par le SIAC, notamment ceux portés par la Région dans le cadre du CDDRA ² et l'Europe avec le programme LEADER ³.

Elle accueille aujourd'hui des membres bénévoles volontaires issus de divers organismes socio-professionnels, du monde de l'entreprise et associatif ou de simples citoyens. Elle est un moyen pour tous ces intervenants de s'impliquer dans la vie et le développement du territoire.

La société civile du Chablais, riche des compétences techniques et professionnelles des membres qui la composent, est consultée par le SIAC pour prendre des décisions sur les dossiers liés à l'aménagement du territoire, au tourisme, à l'agriculture, à la vie culturelle et associative...

La Société Civile du Chablais est ouverte à tous, elle fonctionne de manière souple et adaptée. Ses travaux sont visibles en ligne sur le site internet du SIAC : www.siac-chablais.fr – onglet Société Civile.



Jean-Pierre FAVRE, Président S2C
Amélie SIMAND, Animatrice S2C

Si vous souhaitez œuvrer pour l'avenir du territoire, vous pouvez vous engager et intégrer la Société Civile.

N'hésitez pas à prendre contact avec Amélie SIMAND, animatrice S2C pour en connaître les modalités.

Au plaisir de vous compter bientôt parmi nous.

Jean-Pierre FAVRE,
Président de la Société Civile du Chablais

¹ LOADDT = Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire

² CDDRA = Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes

³ LEADER = Liaison Entre les Actions du Développement de l'Economie Rurale